



QUEBEC :  
MERCREDI, 12 JUILLET 1837.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie trois fois par semaine, le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI dans l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de quatre piastres par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement qui est de six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets, argent, correspondances, &c., doivent être adressés francs de port, à l'Imprimerie, au Bureau du Journal, No. 8, Rue Lamontagne, Basse-Ville.

FRECHETTE & Cie.  
IMPRIMEURS ET PROPRIETAIRES.  
No. 8, RUE LAMONTAGNE.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 2s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7d. deniers courant.  
Pour dix lignes et au-dessus de 6, 3s. 4d. la première insertion et chaque suivante 10s.  
Au-dessus de dix lignes, 4 deniers par ligne.  
Les annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à ce qu'il soit donné ordre d'en discontinuer l'insertion. On traite de gré à gré pour les annonces fréquentes et d'une certaine étendue, ainsi que pour celles qui doivent être publiées pendant longtemps.

No. 29.]

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS !!

[VOL. VII.]

LISTE DES AGENS DU CANADIEN.

MM. BUREAU & MALHERBE, Montréal.  
P. BUREAU, Ecuver, Trois-Rivières.  
LOUIS BARBEAU, Ecuver, Rivière du Loup.  
DE MEILLER, M. P. P., L'Assomption.  
H. DE ROUVILLE, Ecuver, St-Hilaire de Rouville.  
L. C. DEVERET, Ecuver, St-Charles.  
THOM. FRASCHER, Ecuver, St-Mathias.  
Gentilly.  
J. LOUIS WOLFF, M. P., Baie du Fèvre.  
JOS. ROUSSEAU, Ecuver, St-Antoine.  
ISAÏE NOËL, Ecuver, St-Pierre les-Becquets.  
P. A. DONOH, M. P., Ste Anne Lapérade.  
P. A. DONOH, Ecuver, St-Gervais.  
JOS. ROY, Ecuver, Beaumont.  
JOS. MORLAT, Ecuver, Ste. Anne Lapérade.  
M. R. FITZ, St-Roch.  
AMÉLIA MORIN, Ecuver, Rivière-Ouelle.  
MM. CARBAIN & TETU, Kamouraska.  
AMÉLIA DIONNE, Ecuver, Baie St-Paul.  
LOUIS BELAIS, Ecuver, Château-Richer.  
JENACE GRAYVILLE, Ecuver, Lotbinière.  
MAJOR JOS. FILTEAU, Valcartier.  
M. AUBERTIN, Varennes.  
SIMON FRASER, Ecuver, St-Jean Port-Joli.  
F. TETU, Ecuver, Trois-Pistoles.  
FÉLIX HUBERT, Ecr. N. P. Machiche.  
EDOUARD TREMBLAY, Ecr., Malbaie.

MELANGES.

DES CONQUÉRANTS COMMERCIAUX.

Le commerce est comme la guerre, il a ses héros, ses Jules César, ses Napoléons, ses héros trop vastes pour l'espace où elle se meut, qui pleurent de ce qu'il n'existe pas d'autres mondes afin de les conquérir. Pour ces héros d'élite, l'ambition est une vertu en même temps qu'un besoin. Dans une société primitive, au milieu d'une civilisation qui se remue, à peine on conçoit très-bien la modération des désirs, les humbles espérances et la médiocrité dorée, tant vantée par le sage.

Mais dans une époque d'activité, de luxe, de déploiement de forces, comme l'époque où nous vivons, se borner dans sa course, s'arrêter dans son essor, poser à sa fortune d'infranchissables colonnes d'Hercule, c'est un crime de la part de l'homme qui possède une haute capacité commerciale. Il fait tort à sa famille et à ses concitoyens du moment où il croise les bras. Ou il se condamne au repos.

Au début de la carrière, alors que tout lui fait obstacle, il a souvent anticipé sur l'avenir; dans le lointain magique d'un songe, il a entrevue en perspective 100, 200, 300,000 fr. Voilà mon but, s'est-il dit, ce chiffre une fois réalisé, je n'aurai plus de compromettre par de nouvelles spéculations, je n'aurai plus le marin séduit par le calme trompeur d'une mer semée d'écueils fertiles en naufrages. Je journal tranquillement de ma fortune.

Il dit, ou plutôt il rêve; vienne la réalité; avec le succès ont grandi ses espérances; il lui faut un demi-million; donnez-le lui, il voudra le million entier. Et le vulgaire de dire: L'insensé! Pourquoi user sa vie dans des travaux sans cesse renaissantes? Pourquoi tenter la providence, en jouant à la fois sa fortune et sa considération? car le commerce comme la guerre a ses journées néfastes et ses batailles perdues.

Le vulgaire se trompe, il ne voit pas que le véritable négociant accomplit sa mission, et, par son activité, sert encore plus son pays et la société que sa famille et lui-même. Comment, il quitterait les affaires alors qu'il commence à les maîtriser, il briserait de gaité de cœur le centre de prospérité par lui créé après tant d'efforts; il abandonnerait la lice à des successeurs inhabiles; il ruinerait une vie; une contrée entière par son oisiveté soudaine; mais avec cela il n'y a plus de grand commerce possible. Revenons plutôt aux échanges en nature.

La ruée d'abeilles, l'association de castors, voilà le véritable emblème de la société commerciale. Dans cette société les traditions se perpétuent de père en fils, et si les héritiers directs manquent, le nom ne change pas, au contraire il éternise en quelque sorte les honorables souvenirs d'une maison fière de compter ainsi, par la nature ou par l'adoption, une chaîne non interrompue de travailleurs.

Tels sont les exemples que nous donnent la Hollande, l'Angleterre et les villes anseatiques, dont les populations sont profondément imprégnées du véritable esprit commercial. Là, pour l'enfant qui naît dans un comptoir, la route est tracée d'avance; il suivra l'ornière sillonnée par ses aïeux; s'il a des rêves de poète, des fantaisies, instincts; il comptera des écus, entassera des billets de banque, inscra chaque année six chiffres au total de son inventaire; il se résignera enfin à devenir seigneur suzerain de plusieurs millions de francs. Quoi qu'on en dise, le commerce aussi a sa poésie, ses jouissances, ses délices, son exaltation. Il se présente telle opération qui met en jeu toutes les facultés intellectuelles.

Pendant ces journées de lutttes et d'efforts, la fièvre et la passion s'en mêlent; on veut triompher des obstacles pour recommencer le lendemain. Nous Français, qui ne sommes initiés que d'hier à l'exercice commerciale, car avant le ministère de Colbert, nous ne comptions que de rares exceptions, nous, Français, malgré notre caractère aventureux, nous sommes toujours prêts à prendre les invalides; nous courrons de préférence la carrière encombrée, mesquine, des emplois publics: nous vendons sans

scrupule notre indépendance en nous attachant à la gèbe administrative, au lieu de régner dans une fabrique ou dans un comptoir.

Chez nous aussi les grandes traditions commerciales ont à peine effleuré le sol à part quelques cités maritimes éclairées par une longue et fructueuse expérience. N'est-il pas urgent de détruire cette manie absurde qui nous pousse à nous ruiner sur les emplois du gouvernement comme s'il y avait autant d'administrateurs que d'administrés? Et pourtant les employés de l'état ont reçu, depuis un demi-siècle de rudes enseignements au milieu de nos révolutions, avec les quinze ou seize gouvernements qui se sont succédés ayant chacun ses créatures et ses victimes.

Comparez en effet le sort d'un expéditionnaire, d'un sous-chef, même d'un chef de bureau avec le sort d'un commis-voyageur, suivez-les depuis leur point de départ jusqu'à l'âge du repos; vous verrez d'un côté des appointements limités, une modeste retraite, une existence casanière; de l'autre côté des bénéfices progressifs, des économies accumulées, du mouvement, et enfin une fortune acquise avant la vieillesse.

Il y a plus: le commis voyageur devient à son tour négociant, et dans sa sphère d'action, il emporte quelquefois un village, une ville. Interrogez Saint-Etienne, qui naguère n'était qu'un boug, elle vous dira la source de son étonnante prospérité; elle vous racontera comment sa population s'est élevée si rapidement à plus de 50,000 âmes.

Saint-Etienne me rappelle une autre ville, moins importante par le chiffre de ses habitants, mais plus remarquable encore par sa richesse, c'est Neu-châtel, la petite capitale du canton suisse de ce nom, canton amphibie s'il en fut, car il est soumis au roi de Prusse et fait partie de la confédération helvétique. Pour accumuler des trésors sur les montagnes et dans les vallées de ce canton, il a suffi du concours de MM. Pary et Pourtales.

Le premier de ces hommes, dont Neu-châtel s'honore d'avoir été le berceau, M. de Pary, partit jeune pour les Indes Orientales, où il allait chercher fortune. C'était dans le siècle d'or, à une époque où l'Hindostan, l'Amérique du sud, les Antilles, offraient tant de chances de succès à l'Européen actif et laborieux. L'événement ne répondit pas aux espérances du jeune voyageur: il perdit sa modeste pacotille; dans son malheur, il écrivit aux magistrats de sa ville natale, se fondant sur son titre de *communitier* pour obtenir les moyens de former une nouvelle pacotille. Son vœu fut exaucé; des circonstances malheureuses traînèrent encore ses efforts; il écrivit de nouveau, et obtint d'autres secours.

Dès lors, la fortune favorisait toutes ses entreprises; il se remit à l'œuvre avec ses deux frères, et au milieu de l'ivresse d'une prospérité extraordinaire, devint banquier du roi de Prusse, chargé d'honneurs, de cordons, de dignités, et se souvint des services que lui avait rendus la ville de Neu-châtel.

D. nombreuses libéralités, pendant le cours de sa carrière, ne lui parurent pas suffisantes pour acquitter la dette de la reconnaissance, il attendit paisiblement l'heure de sa mort; par son testament, il institua la ville de Neu-châtel sa légataire universelle, il lui transmit plusieurs millions, sans oublier toutefois ses nombreux parents dont il fit la fortune.

A ce testament du bienfaiteur, était attachée une condition qui en doublait le prix; il prescrivait la fondation d'une gymnase d'éducation, afin que des générations futures pussent, par d'excellentes études, ajouter à la prospérité de Neu-châtel. Cette munificence royale d'un négociant à porté ses fruits, et l'avenir en recueillera aussi les féconds résultats.

A l'égard de M. Pourtales, dont les opérations commerciales embrassaient les deux mondes, qui fut le rival de la maison Hope, le précurseur de la maison de Rothschild, Neu-châtel garde religieusement sa mémoire. On peut dire que de ses divers comptoirs, comme de la tente d'Alexandre de Macédoine, sont sortis vingt millionsaires qui ont imité les lieutenants du grand homme, se partageant son empire.

Supposons à M. de Pourtales des goûts modestes, l'instinct du repos, que deviendront les communes dont il créa l'avenir, que deviendra cette population à laquelle l'autorité de son exemple a laissé tant d'activité?

Cet homme infatigable se délassait en travaillant; que de fois, après plusieurs nuits passées, après un voyage de deux cents lieues en poste, il arrivait à Hambourg ou à Londres pour s'y occuper sans répit pendant une semaine entière, donnant à peine deux heures aux sommeils! Comme à Napoléon, il lui fallait autour de lui des hommes aux muscles d'acier. Ceux-là aussi n'avaient plus de soucis, il leur assurait une magnifique position.

Du reste avec son immense fortune, il apportait dans toutes les relations de la vie une excessive simplicité, une économie qui n'était pas de l'avare, car elle se mariait très-bien avec la générosité.

Un obligé de guider les frères-quéteurs. Une servante parut à la voix du maître, et se courbant sur le feu, jeta une allumette qu'elle avait inutilement approchée du foyer.—Que faites-vous? dit M. de Pourtales d'un ton sévère, l'autre côté peut servir. Il ramassa l'allumette et l'employa avec succès.

Les deux frères se regardèrent sans échanger une parole; ils n'étaient pas revenus de leur surprise que le riche Neu-châtelois reparut tenant à la main un sac de 600 livres suisses (900 fr. de France).—Voilà mon souffrande, leur dit-il. Ils babillèrent quelques remerciements confus.—Je vous comprends; mais c'est pour avoir utilisé les deux extrêmes d'une allumette que je puis aujourd'hui donner un sac d'argent à votre hospice.

A quelque temps de là, il remarqua un de ses commis de prédilection qui jetait une plume dont le canon était presque entièrement usé. Un regard du chef fit pâlir le jeune homme: il se rappela l'histoire de l'allumette, et voulut s'excuser sur le mauvais état d'une plume hors de service.

M. de Pourtales le ramassa silencieusement tout en lisant son courrier. Parmi les lettres, il s'en trouvait une de Bordeaux par laquelle un de ses correspondants lui demandait du temps pour payer une somme de cent mille francs, dont le remboursement à échéance eût causé sa ruine.—Cette plume, Monsieur peut servir, dit M. de Pourtales au commis, et il écrivit une prorogation d'un an avec ouverture d'un nouveau crédit.

Ces traits peignent un homme; celui-là ne se démentit jamais, et l'estime qu'il inspirait à ses concurrents était telle, que souvent on retardait l'ouverture d'une grande fièvre, jusqu'à ce qu'il fût arrivé. Cette déférence ne le rendait pas plus vain, comme un manque d'égard ne le trouvait jamais indifférent ni fâché. C'est ainsi qu'à Amsterdam, où une coalition de rivaux avaient enlevé tous les poissons saillés, il se vengea en achetant toutes les caques, tous les barils, tous les tonneaux qu'il put trouver en Hollande; quelques heures suffirent à cette gigantesque opération. Deux jours après, ses adversaires étaient à la supplier: ils n'avaient aucun moyen d'enlever leurs salaisons entassées dans les magasins.

La leçon était donnée, il n'abusa point de ses avantages et se contenta d'entrer dans les achats qu'ils avaient faits.

A sa mort, il laissa près de 40 millions à ses enfants; et fidèle à l'exemple de M. Pary, il donna Neu-châtel d'un hôpital destiné à recueillir les malades étrangers au canton, sans exception de pays et de religion. C'était un noble exemple de charité et de modération, donné par un homme qui avait été dans sa carrière le vivant emblème de l'universalité du commerce, et qui, loin de l'interrompre dans l'intérêt de ses plaisirs, avait eu cette vertu d'ambition sans laquelle on ne fait rien de grand.

(ECHO DU COMMERCE.)

CORRESPONDANCES.

M. l'Éditeur.—Le public ne manquera pas de s'apprécier la gratitude des cultivateurs de St. Urbain, (comté du Saguenay) pour la reconnaissance qu'ils témoignent à nos seigneurs, Evêques, aux messieurs du Séminaire, au généreux curé de la Baie, et enfin à Mr. Simard, dont vous faites mention dans votre feuille du 21 Juin. Mais Mr. l'Éditeur il me semble que lorsque l'on se mêle de donner des louanges à quelques uns, il faut le faire sans partialité. Ce n'est pourtant pas ce qu'a fait votre correspondant de St. Urbain, pourquoi ne pas avoir la même reconnaissance à Mr. Sauveur, Body, Capitaine de la Goulette, et à Mr. Hylte, Simard, qui sont en société dans le bâtiment qui descend les patates et l'orge gratis?

A CHACUN CE QUI LUI EST DU.

Mr. l'Éditeur.—A la demande de plusieurs Citoyens qui se trouvent dans la nécessité de payer le 1er Août prochain, un tiers du montant de leurs Lots et Ventes des au Roi, pour profiter de la faveur d'un tiers que le Gouvernement a bien voulu leur remettre, en par eux se conformant toutefois aux installations établis par son Excellence pour le paiement des deux autres tiers, j'ai résolu de présenter une pétition à Son Excellence pour la prier de changer non les époques des installations, mais d'établir quatre installations au lieu de deux, avec un laps de six mois entre chaque installation, tel qu'accordé par les deux installations déjà établis, et de n'exiger, au premier installation déjà établie et aux autres installations subséquentes, que le quart des deux tiers dus.

C'est à la sollicitation des Citoyens susdits que je donne publication à ma résolution à ce sujet, pour engager les personnes intéressées à signer la pétition que l'on m'a prié de dresser, ou à en signer une semblable qu'elles voudront bien faire dresser par un autre individu.

La pénurie pécuniaire et l'impossibilité où se trouve dans le moment actuel, la plus grande partie des Artisans, de payer un tiers à l'époque fixée, sont des motifs que son Excellence ne manquera pas d'apprécier.

JOS. LAURIN.

Québec, 11 juillet 1837.

A l'auteur de l'écrit signé UN AMI.

Vous trouvez mauvais que je réponde par le silence aux injures que ne cessent de me prodiguer, sur les Journaux des hommes jaloux, pusillanimes et vindicatifs qui cherchent en vain à me discréditer dans l'opinion publique. Mon silence est le témoignage le plus formel du mépris que j'ai pour ces écrits, farcis de platitudes, qui non seulement valent le faible jugement de leurs auteurs; mais qui même excitent la pitié, et font rejeter tout le ridicule sur ces mêmes auteurs qui voulaient en jeter sur moi, l'objet critiqué.

Quand j'ai provoqué la critique, je m'attendais à une critique sage et juste, celle d'un esprit réfléchi et modéré, et non d'un esprit guidé par la passion et le désir de nuire. J'étais loin de m'attendre à voir pleuvoir contre moi une foule d'écrits d'autant plus méprisables qu'ils comportent un tissu de sophismes qui se refusent à leur juste valeur. Des hommes respectables et sages n'ont témoigné le grand mépris qu'ils avaient pour tous ces écrits, en me priant de ne pas y répondre, mais de ne pas les lire. Bien loin de me porter atteinte, ils ne servent qu'à donner de l'importance à ma cause, et ils finiront par blesser leurs propres auteurs. Tous ces auteurs, en voulant trop prouver dans leurs fades écrits, n'ont rien prouvé.

L'auteur de l'écrit signé *Demain*, a refuté, avec force et énergie, les faux allégés de A. B. C. en prouvant non seulement que les prétendues fautes, qu'il m'attribuait dans le Titre de mon Traité d'Arithmétique, n'étaient pas des fautes grammaticales, mais même que le *savant* auteur avait fait plusieurs grosses fautes de français dans un bien court écrit qu'il m'avait adressé comme une dissertation *post-hoc* de *Logique*.

Si vous portez, à juste titre, le nom d'ami que vous vous êtes arrogé, vous ne m'aurez assurément pas reproché de faire la *source* *oreille*, quand on me dit des injures. De plus vous vous trompez, Monsieur. Le problème en question ne se trouve pas dans la page 41, mais dans la page 47, et la quantité d'hommes n'est pas 200, mais 800. Je vous bien croire que ces deux fautes sont des fautes de typographie. J'ai sous ce rapport, beaucoup plus d'indulgence pour vous que vous n'avez pour moi. Si dans un écrit d'une douzaine de lignes, il s'est glissé plusieurs fautes typographiques, vous voudrez bien croire qu'il a dû, de toute nécessité, en glisser un grand nombre dans un volume de 200 pages. En outre, Monsieur, vous n'avez peut-être jamais eu la dure expérience des difficultés que l'on rencontre dans la correction des épreuves. Les Journaux périodiques qui fournissent de fautes typographiques qu'échappent aux yeux des Électeurs, sont des preuves authentiques de ces difficultés insurmontables. L'esprit fatigué d'une trop grande application à la correction des épreuves, laisse glisser dans les écrits plusieurs fautes d'apparence.

Dans le problème en question, il y a une faute typographique, c'est un 3 qui a été mis à la place d'un 2, et cette seule faute d'impression constitue tout le vice de l'opération. Ainsi le problème est:

« Il y a 800 hommes dans un fort, avec des provisions pour 2 mois; combien faut-il en renvoyer pour que les provisions leur durent 5 mois? »

Alors en retranchant immédiatement 2 mois de 5 mois, on a pour différence, 3 mois qui restent à s'écouler; ce qui nous donne donc la proportion:

Mois moins hommes  
5 : 3 :: 800 : x = 480 hommes.

La solution est la même que celle que je donne dans mon opération qui se trouve bien faite. Vous voyez donc que vous avez manqué grâce de m'attribuer, comme une faute d'ignorance, la transposition d'un seul chiffre, faute purement typographique.

J'avais déjà moi-même remarqué cette faute; mais trop tard pour la corriger. J'ai remarqué une semblable faute typographique dans l'extraction de la racine *Quarante*, page 187, problème 3me, c'est un 7 qui a été mis à la place d'un 6. Je n'ai point tout revu mon Traité, il peut encore s'y trouver plusieurs fautes échappées à ma correction; car il n'y a pas d'ouvrage parfait sans un rapport. Les plus grands auteurs de l'Europe ont été l'objet de la critique, à fortiori, dans-j'en souffrir les atteintes....

J'invite cependant encore nos deux hommes papiériers, mais les amis de l'éducation, à me faire remarquer les fautes grammaticales qui se rencontrent dans mes ouvrages, et les auteurs néanmoins qui j'aurai le plaisir de reconnaître. Je proteste néanmoins que j'aurai le plus grand mépris pour tous ces cervailleurs insipides qui n'écrivent que pour écrire, et que mon silence est la seule réponse que je leur ferai.

Avant de m'adresser la critique contre mes ouvrages, qu'on veuille bien observer que je les ai rédigés pour les enfants et les artisans, et que par conséquent le style doit être proportionné à leur intelligence et à leur éducation.

Québec, 10 juillet 1837.

JOS. LAURIN

QUEBEC :  
MERCREDI, 12 JUILLET 1837.

Il y en a qui doutent encore que le but secret des hommes qui sont à la tête du mouvement qu'on essaie d'imprimer, soit de jeter le pays dans une prochaine collision avec une des premières puissances du monde; dans les dénégations les moins équivoques pour des yeux qui ont peu de croyants, lui se succèdent avec tant de rapidité depuis quelques temps, ceux là ne voient que des moyens énergiques d'obtenir justice de l'Angleterre; non, non, disent-ils, ce n'est pas un orage foudroyant qui s'amasse à l'horizon, c'est une ondée bienfaisante qui va vivifier les champs arides de la liberté; c'est la vie et non la mort que ce nuage porte dans ses flancs. Eh bien, que disent ces citoyens si rassurés, si confiants, lorsqu'ils verront, non plus de simples

appels aux sympathies étrangères, non plus la prédication de la désobéissance aux lois protectrices du commerce, mais bien un plan de campagne dressé avec soin, où se trouvent exposés sous le jour le plus favorable les moyens que nous avons de nous affranchir de la souveraineté de la Grande-Bretagne, et terminant par la déclaration suivante: « La Grande-Bretagne n'a plus qu'un choix, c'est de céder tranquillement et paisiblement, tandis qu'elle le peut faire encore avec honneur, un pays qu'elle ne peut pas retenir, qui repousse maintenant sa protection et qui ne peut jamais fleurir tant qu'elle durera. » On ne pourra plus dire maintenant que l'agitation dans laquelle on jette le pays, n'a d'autre but que celui de nous faire obtenir justice contre les abus qui existent dans le gouvernement; voici qu'on déclare bien clairement en blanc et en noir, que c'est au gouvernement entier qu'on en veut.

Nous n'avons pas encore dit à quoi nous faisons allusion, lorsque nous parlons d'un plan de campagne pour une guerre civile en Canada; c'est à la lettre récente du Correspondant Canadien de l'Espresso, journal publié à New-York. Nous avons déjà eu occasion de parler de ce correspondant, qui depuis quelques mois écrit sur nos affaires dans le journal ci-dessus, dans le but évident de préparer chez les Américains les voies à cette « sympathie » à laquelle, dans les assemblées publiques, on fait aujourd'hui appeler le peuple, et de jeter dans le domaine de la publicité par ce canal indirect tout ce que les moteurs de l'agitation n'auraient pas cru possible de publier ici en premier lieu. Ce correspondant est une plume exercée, et fait preuve de connaissances étendues sur les affaires du pays, d'où l'on peut conclure ou qu'il est une des notabilités agitatrices, ou qu'il est en relations étroites avec certaines des voies secrètes et intimes pensées du Comité Central de Montréal; d'ailleurs les journaux qui sont dans la confidence du Comité Central ont applaudi aux écrits de ce correspondant, dont nous sommes bien certain qu'ils pourraient appeler le nom. Or le correspondant veut, par la guerre civile, il l'a dit inévitablement, l'Angleterre n'a plus qu'une alternative devant elle, c'est de déguerpir d'ici, sinon les cadets de *West Point*, les vieux capitaines et soldats de *Napoléon* accourront ici en foule pour lui faire entendre la raison à la tête de notre milice. Le Comité Central s'est montré si jaloux de la liberté de la pensée, qui est la mère de toutes les autres libertés; il a donné par là au pays une si forte garantie de la liberté des principes et des motifs qui l'animent, que tous ceux qui aiment à penser et à agir, pourvu qu'ils le fassent dans les vues du Comité Central, doivent désirer que cet aéroplane soit bientôt chargé de gouverner le pays.

Ainsi, nous croyons devoir répondre sans plus tarder à leur impatience, en leur présentant tout au long le plan de campagne d'un nous avons parlé plus haut par lequel le Comité Central est assuré de réduire à merci en peu de temps la marine et l'armée de la Grande-Bretagne, et à leur les « Vétérans, couverts de cicatrices, qui ont arrosé de leur sang les plaines du *Guadalquivir* jusqu'à *Rhin*, depuis le *Rhin* jusqu'à *Niemen*,.... à effacer la tache qu'ils pourraient s'imaginer que les derniers revers de la France ont imprimée à leur réputation militaire, » comme dit le correspondant. Voici, donc, jeunes compatriotes, le plan de campagne en question, et pour peu que vous teniez à l'honneur de voir un jour « vos os blanchir les champs, » invitez la perspective que vous présente le correspondant, préparez-vous à répondre au premier signal, que vous recevrez du Comité Central de Montréal.

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE CANADIENNE DU *Daily Express* DE NEW-YORK, Montréal 19 juin 1837.

« Une chambre des communes britannique qui, au commandement d'un ministre, vote contre ses plus beaux privilèges, simplement parce que l'application doit se faire dans une colonie, est à jamais indigne de respect au dehors comme à l'intérieur; et les Canadiens, croyant que la protection du gouvernement et l'obéissance d'un peuple sont des obligations corrélatives, se considèrent justement absous de toute allégeance à la couronne britannique. Je suis convaincu qu'ils ne s'abaisseront plus jamais à pétitionner ce parlement britannique. Ils solliciteront les sympathies d'une nation puissante qui l'avouera, et se feront pour se protéger à leurs « bras droits. »

« Que feront-ils! Ils n'ont pas comme les Portugais ou les Italiens se rassemblent sur les places publiques pour crier: « à bas le roi! » et essayer sur le champ le feu d'une soldatesque. Non, non, ils lisent l'histoire américaine et se montrent déjà élevés habiles. Dans tout le pays ils pratiquent les leçons enseignées par le peuple de Massachusetts, de 1768 à 1775, qui commença par apprendre à vivre sans ses oppresseurs et finit par savoir les respecter. L'allégeance ne sera qu'un lien précaire jusqu'à ce que le peuple soit prêt, et alors elle sera mise de côté. Le moindre événement produira une collision, il sera répandu du sang, qui comme une étincelle sur la poudre produira une explosion jusqu'aux parties les plus reculées des provinces, et répètera le jug monarchique de l'autre côté de l'Atlantique, pour ne plus jamais polir l'hémisphère occidental.

« Une chambre des communes britannique qui, au commandement d'un ministre, vote contre ses plus beaux privilèges, simplement parce que l'application doit se faire dans une colonie, est à jamais indigne de respect au dehors comme à l'intérieur; et les Canadiens, croyant que la protection du gouvernement et l'obéissance d'un peuple sont des obligations corrélatives, se considèrent justement absous de toute allégeance à la couronne britannique. Je suis convaincu qu'ils ne s'abaisseront plus jamais à pétitionner ce parlement britannique. Ils solliciteront les sympathies d'une nation puissante qui l'avouera, et se feront pour se protéger à leurs « bras droits. »

« Que feront-ils! Ils n'ont pas comme les Portugais ou les Italiens se rassemblent sur les places publiques pour crier: « à bas le roi! » et essayer sur le champ le feu d'une soldatesque. Non, non, ils lisent l'histoire américaine et se montrent déjà élevés habiles. Dans tout le pays ils pratiquent les leçons enseignées par le peuple de Massachusetts, de 1768 à 1775, qui commença par apprendre à vivre sans ses oppresseurs et finit par savoir les respecter. L'allégeance ne sera qu'un lien précaire jusqu'à ce que le peuple soit prêt, et alors elle sera mise de côté. Le moindre événement produira une collision, il sera répandu du sang, qui comme une étincelle sur la poudre produira une explosion jusqu'aux parties les plus reculées des provinces, et répètera le jug monarchique de l'autre côté de l'Atlantique, pour ne plus jamais polir l'hémisphère occidental.

« Une chambre des communes britannique qui, au commandement d'un ministre, vote contre ses plus beaux privilèges, simplement parce que l'application doit se faire dans une colonie, est à jamais indigne de respect au dehors comme à l'intérieur; et les Canadiens, croyant que la protection du gouvernement et l'obéissance d'un peuple sont des obligations corrélatives, se considèrent justement absous de toute allégeance à la couronne britannique. Je suis convaincu qu'ils ne s'abaisseront plus jamais à pétitionner ce parlement britannique. Ils solliciteront les sympathies d'une nation puissante qui l'avouera, et se feront pour se protéger à leurs « bras droits. »

« Que feront-ils! Ils n'ont pas comme les Portugais ou les Italiens se rassemblent sur les places publiques pour crier: « à bas le roi! » et essayer sur le champ le feu d'une soldatesque. Non, non, ils lisent l'histoire américaine et se montrent déjà élevés habiles. Dans tout le pays ils pratiquent les leçons enseignées par le peuple de Massachusetts, de 1768 à 1775, qui commença par apprendre à vivre sans ses oppresseurs et finit par savoir les respecter. L'allégeance ne sera qu'un lien précaire jusqu'à ce que le peuple soit prêt, et alors elle sera mise de côté. Le moindre événement produira une collision, il sera répandu du sang, qui comme une étincelle sur la poudre produira une explosion jusqu'aux parties les plus reculées des provinces, et répètera le jug monarchique de l'autre côté de l'Atlantique, pour ne plus jamais polir l'hémisphère occidental.

« Une chambre des communes britannique qui, au commandement d'un ministre, vote contre ses plus beaux privilèges, simplement parce que l'application doit se faire dans une colonie, est à jamais indigne de respect au dehors comme à l'intérieur; et les Canadiens, croyant que la protection du gouvernement et l'obéissance d'un peuple sont des obligations corrélatives, se considèrent justement absous de toute allégeance à la couronne britannique. Je suis convaincu qu'ils ne s'abaisseront plus jamais à pétitionner ce parlement britannique. Ils solliciteront les sympathies d'une nation puissante qui l'avouera, et se feront pour se protéger à leurs « bras droits. »

AVIS PUBLIC.

La suspension des paiements en espèces... Les Banques de New-York ont engagé les directeurs des Banques ci-dessous nommées en cette ville à prendre en considération l'effet qu'une pareille mesure doit avoir sur le cours du numéraire dans ce pays.

ON fait savoir que la succursale de la Banque de Montréal, la Banque de l'Amérique Britannique, la Banque de Québec, ont été transférées en dépôt au Bureau de Québec, recevant en dépôt ou en échange pour des billets de banque, des traites sur Québec, et endossées par B. TREMAIN, écuyer, pour 60, 90, 120, et 24 mois, en quelque quantité que ce soit.

DEUX tonnes whiskey d'Ecosse doux très supérieur... 4 balles outils de toile... 1 caisse habits de toilette de messieurs, noirs, bleus et de couleurs, taillés à la mode et solidement faits.

CLIQUE COUPES, MACHINES A CARDER &c. LES Souffignés offrent en vente un assortiment constant de CLIQUE COUPES de toutes grandeurs et de la meilleure qualité de la Fabrique de Beaver, Montréal.

25 BILLOTS d'ACAJOU d'ESPAGNE très supérieur, en quantités qui conviendront aux acheteurs, à vendre par D. FRASER.

GRAINS ET PROVISIONS. LE Souffigné informe respectueusement le public de Québec et la campagne, qu'il aura constamment en main, pendant l'année, à ses hangars au Quai de Goudie et de Hunt, un grand assortiment de Provisions et Grains, tels que BLE, POIS, AVOINE, ORGE, BLE-DE-INDIE, FARINE, LARD, SAINDOUX, BEURRE, BEEF-SALE, PATATES, &c., &c.

Or et Argent. UNE PRIME est payée sur l'OR et l'ARGENT par le Souffigné ALEXIS BENOIT. Quai de Goudie et de Hunt, 26 juin 1837.

AVENDRE, 120 ACTIONS de la BANQUE DU PEUPLE, à un Escompte libéral. La somme de \$200 à été payée dessus et il reste \$700 à payer à demande. ALEXIS BENOIT. Montréal, 8 juin 1837.

LARD, JAMBONS, SAINDOUX, &c. AVENDRE par le Souffigné, Lard MESS et PRIME MESS en QUARTS. —Aussi— JAMBONS, SAINDOUX, en BARILS, SAVON et CHANDELLES en CAISSE, POIS, &c. JACQUES BLANCHARD, Encoignure de la rue St. Pierre et du marché de la Basse-Ville.

FORTE-PIANO. MAXHAM & BOURNE offrent en vente, Trois FORTE-PIANO supérieurs, de la fabrique de "M. MORTIMER ANDERSON, & cie, Edimbourg.—14 Juin, 1837.

UN forte-piano à vendre, de la meilleure fabrique d'Alman, poli français, garanti par le professeur Henry Hartz. G. BALZARETTI. 1 Juin 1837.

CHS. POSTON. 26 Juin 1837.

qui repousse maintenant sa protection et qui ne pourra jamais fleurir tant qu'elle durera." Je suis votre très obéissant. L. M. N. On lit dans le Populaire de lundi que "les agitateurs" ont abattu la grange de Messire Paquet, curé de St. Eustache.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE Québec, 5e Juillet, 1837. Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CHEF de faire l'appointement suivant, savoir:—

VENTES PAR LE SHERIF. TOUTES les personnes qui peuvent avoir ou qui prétendent avoir quelques privilèges ou hypothèques, en vertu d'aucun titre, ou par tout autre moyen quelconque, dans ou sur les propriétés ci-dessous désignées, sont requises de signifier par écrit leurs oppositions, et de les filer au Bureau du Notaire, huit jours au moins avant le jour fixé pour la demande de la ratification, à défaut de quoi elles seront pour tout ours forcées du droit de la loi.

MARIÉS. Hier, par le Révérend Mess. P. Flavien Casseau, M. Drouin, à Demoiselle Julie Dumais, troisième fille de Jean Dumais, tous deux de cette ville.

DECÉDES. Ce matin, à Mortoulogé, Ste. Foy, après une longue maladie, Charles John, troisième fils de T. A. Stayer, Ecuyer, Dié. Maître Général de la Poste, à l'âge de 11 ans.

Ventes par Encan. PAR G. D. BALZARETTI. JEUDI prochain le 13 courant, à UNE heure précise, aux magasins de J. C. REIFFENSTEIN, laus réserve, CIENT cinquante douzaines livres de prières, reliés et dorés.

ECHAPPÉE HIER AU SOIR. UNE PETITE JUMENT (dibre) baie ou brune; quatre pieds blancs, la queue dernièrement coupée avec une tache blanche sur la tête. Celui qui aura bien à cette Jument aux étables de Mr. HOUGH, sera mieux récompensé. Elle a été vue dans St. Roch hier soir. Québec, 12 juillet 1837.

TELESCOPES & BAROMETRES. AVENDRE deux des meilleurs Telescopes à 30 pouces, avec trépied de cuivre, dans une caisse d'acajou. Quatre Baromètres élégants avec thermomètres, hygromètres et niveaux, dans des cadres, poli français et portatifs. 21 Juin 1837. G. D. BALZARETTI.

Charbon de Forgeron. AVENDRE à la FONDERIE de M. TEWDE, une grande quantité de Charbon pour les forgerons. Québec, 16 Juin 1837.

Le Canada peut-il résister au pouvoir gigantesque de la Grande-Bretagne? Oui, il le peut et victorieusement. Une main protectrice guide les révolutions de l'Amérique. Ses fils nés libres n'ont pas été mis au monde pour être les loies de l'Europe. Jetez un coup d'œil sur l'immensité de ce monde, et dites si la région infatigable de l'expérience universelle ne nous enseigne pas que l'Esprit de liberté a présidé aux conseils de tous les états, quelle que fut leur position, quelle que fut l'origine de leurs habitants, qui ont voulu être libres, et que le génie de l'Amérique a, dans toutes les instances, préservé ses enfants du mal, tandis qu'il a chassé de leurs territoires les ennemis de leur repos. D'abord que l'Américain élève les mains les chaînes tombent d'elles mêmes de ses bras.

Quelque sombre qu'ait été son avenir chaque Etat américain est sorti triomphant de sa lutte avec l'Europe. Je vois l'Européen ricaner à l'idée d'une révolte en Canada. Ces ricaneurs ne sont pas des vicieux. Le général Grant déclara qu'avec cinq régiments il pourrait chasser tout les contents des anciennes colonies devant lui. C'est dommage qu'il n'ait pas été employé, car Bourgoyne, qui plus économique, offrit de parcourir tous les pays avec une "troupe à cheval", n'eût pas précisément les succès d'un vainqueur. Sans doute que lui et son armée "parcoururent le pays"—mais ce fut comme prisonniers de guerre.

La population blanche de vos treize Etats ne pouvait, en 1775, de beaucoup excéder deux millions. Votre parti tory ou breton était plus fort que le nôtre, car il se vantait de pouvoir avaler les rebelles, si seulement on lui en donnait la permission. Vous avez un demi-million d'esclaves sur les bras, formant une majorité dans les Etats du sud et un enqûme de la population entière. Vous aviez des milliers d'Indiens, sous l'influence anglaise, qui rôdaient partout prêts et excités à égorger les familles sans défense. Vous aviez sur les derrières une province hérissée de troupes britanniques, qui dominaient toutes les eaux du Nord. En front, le vaste Atlantique, et les mille vaisseaux de la Bretagne pouvant attaquer en toutes saisons de l'année. La gisaient vos treize colonies, simple lisière de 1,400 milles de longueur, et vos deux millions d'habitants presque à portée des canons des vaisseaux. Vos frontières occidentales étaient alors les Susquehanna et les Alleghenies. Par quel miracle avez vous réussi?

Combien plus brillant est l'avenir du Canada! Le Massachusetts, que l'on peut considérer comme ayant commencé la guerre tout seul, n'avait alors que 340,000 habitants. Le Bas-Canada en a 600,000 et, avec la province supérieure, peut former un million compact. Nous avons quelques tribus qui, comme les vôtres jadis, seraient très bruyants, protégés par les bouches à feu britanniques, et qui lorsqu'on retirerait les troupes seraient payés de leur trouble comme ou paie les vaisseaux avec une couche de goudron et des bouts de rubans. Nous n'avons pas d'esclaves que l'on puisse craindre de voir soulever contre leurs maîtres: nous n'avons pas à craindre des sauvages. S'ils se mélaient de la partie, ce serait plutôt comme auxiliaires des Canadiens. Au lieu de sauvages nous avons les sympathies de dix-sept millions d'hommes libres sur nos frontières, d'un des millions de ceux qui fussent les loies de neutralité, viendraient à notre secours pour empêcher la boucherie européenne de saturer encore le sol américain de sang américain. Au lieu de 1400 milles de rivage de mer constamment exposé, nous n'avons qu'un débouché, à Québec, qui n'a que deux tiers de mille de large et qui est fermé par ses glaces, quatre mois sur douze. En commençant une révolution en novembre, nous resterions paisibles possesseurs du pays pendant six mois. Et il ne serait en aucun temps prudent d'envoyer des vaisseaux de guerre dans la rivière. Ils seraient enfermés par des cages calées, que l'on pourrait arranger après une heure d'avis. Puis il y a le danger de l'incendie, auquel on ne pourrait échapper dans un chenal étroit avec un fort courant dans un sens et la marée dans un autre, alternativement. Toute la marine britannique, si elle venait à être détruite en deux ans par des brûlots. Les villes de Québec et de Montréal pourraient peut-être rester entre les mains des bretons jusqu'à ce qu'ils fussent réduits par la famine, mais jamais les troupes ne pourraient tenir la campagne. En hiver, dans une excursion de dix milles le froid seul ferait assez d'orties, de doigts et de nez gelés pour tenir la moitié du détachement de l'hôpital pendant six mois. En été nos chemins de glaise pourraient rarement résister au poids de l'artillerie ou de fûts charriots; les troupes même, incapables d'y tenir, auraient à traverser les champs, pour y être fauchés par le premier venu capable de charger un fûl derrière un arbre.

Vos hommes publics signèrent la déclaration de l'indépendance en face des plus grands périls. Ils n'avaient aucun refuge. Les notes, dans des cas de revers momentanés, n'ont qu'à franchir les lignes pour leur salut. Votre commerce était détruit, vous ne pouviez vous procurer de subsides nulle part. Nos habitants n'ont qu'à diriger leur négocié du côté des états dont les voies de communication par eau s'étendent à notre voisinage, et ils pourraient continuer leurs affaires régulièrement sans interruption, et sans éprouver les inconvénients de la guerre. Vous êtes des difficultés à réaliser de l'argent. Des prêtres patriotiques ont depuis été si profitables aux capitalistes et les révolutions américaines couronnées si universellement de succès, qu'il n'y a plus de trouble à craindre sur ce point. L'argent du Bas-Canada léverait des emprunts même à Londres à des conditions plus libérales que ne le pourrait le chancelier de l'échiquier, parce que cette province est prête, en ce qu'elle n'a pas une seule piastre de dette. Ses législateurs ne se sont pas laissés duper par le cri de "améliorations publiques", jusqu'à hypothéquer eux-mêmes et leurs postérité, pour faire des emprunts d'argent qui, lorsqu'on en die, ne servent, dans les colonies, qu'à remplir les goussets de la race officielle et à river plus solidement les fers du peuple. Non seulement sommes nous exempts de toute dette, mais nous avons les moyens de payer.

L'Assemblée a déclaré qu'elle confisquait toutes les propriétés de la compagnie des terres de l'Amérique britannique du Nord, sitôt qu'elle en aura le pouvoir. Ces terres sont sur les bords immédiats du Vermont et de New Hampshire; puis nous avons des forêts interminables de pins, jusqu'à présent non arpentées. Ce serait une glorieuse spéculation pour une société d'individus entreprenans de fournir l'argent nécessaire pour soutenir la guerre, et recevoir des terres incultes en paiement. Il ne faudrait pas une grosse somme. Nous n'avons pas besoin de marine, ni d'ambassades coûteuses.—Un tour à Washington coûte presque rien. Des forts et des fortifications ne sont pas nécessaires; les fossés et les clôtures qui traversent nos fermes dans toutes les directions, forment déjà des parapets suffisans qui, avec des abatis d'arbres pourvoieraient de lignes de défense sans frais. Quant à l'artillerie, l'ennemi laisserait par les campagnes autant de bouées à feu prises dans la boue qu'il en faudrait. On aurait besoin d'armes légères, mais chaque maison est déjà pourvue de quelque instrument à tirer et d'un homme qui sait s'en servir.

Le Massachusetts, avec une population uniforme, fournit 17,000 combattans dans chacune des années 1774 et 75. Il y a dans cette province 125,000 hommes capables de porter les armes, c'est à dire depuis 16 jusqu'à 60 ans. Les rapports de la milice, s'ils étaient complétés, abstraction faite des exemptions, feraient probablement voir environ 80,000 miliciens. Il n'est pas sur le continent américain de peuple si bien qualifié pour devenir soldat, que les Canadiens français. Le peuple chez vous se lève trop vite du contrôle et est trop spéculateur pour rester dans un camp quand il sait qu'il peut travailler avec plus de bénéfice ailleurs. Il ne voudrait pas servir en simple militaire parce qu'il se croit trop d'importance, et, comme l'équipage de cette goélette qui "voulait bien perdre une demi journée", alors que les voiles étaient emportées, il est sujet à parlementer avec ses officiers. Au contraire, les Canadiens se réjouiraient de la vie des camps; bien vêtus, bien vêtus, ils aimeraient à se former en corps. Ils sont robustes, actifs, patients et obéissans, et seraient dévoués à des officiers en qui ils auraient confiance. Comme bacheliers et voyageurs pour le Nord Ouest, leur mérite est reconnu depuis longtemps, et leur conduite comme militaire dans la dernière guerre attira des éloges constants de la part de commandans britanniques. Mais, quoique admirablement bien qualifiés comme soldats, ils manquent d'officiers, —les bons officiers font les bons soldats. Il y en a quelques uns dans le pays, il y en a beaucoup aux Etats-Unis. Même les cadets de votre école militaire à West Point prendraient la route du Canada, au cri de la guerre, impatientes de mettre en pratique les leçons qui leur sont maintenant enseignées, de peur d'en perdre pour toujours l'occasion. Puis combien de vétérans couverts de cicatrices, qui ont arrosés de leur sang les plaines du Gaaadi quivir jusqu'au Rhin, depuis le Rhin jusqu'au Niémen, verraient-on débarquer de vos vaisseaux du Havre, rôdisant leurs membres nerveux comme le cheval de bataille au son de la trompette, et accourir pour effacer la tache qu'ils pourraient s'imaginer que les derniers revers de la France ont imprimée à leur réputation militaire. C'est mon opinion, que l'Angleterre ne coëxistera jamais les Canadas, si seulement ils déclarent vouloir pas être créés. Il y aurait des difficultés d'en réaliser les moyens dans la chambre des communes, parce qu'il est un fort parti qui, sur un principe d'intérêt, considère que le Canada serait plus profitable pour l'Angleterre comme état indépendant que comme une colonie. Mais supposons qu'elle commence les hostilités, quelle force pourrait-elle envoyer pour subjuguer la puissance naturelle et physique du pays? Qu'on se souvienne que chaque soldat européen détaché sur nos rivages coûte, avec son équipement, 100 livres. Deux sous de poudre et de balle l'empêchera de faire du tort après qu'il sera débarqué; et ces deux sous peuvent être épargnés seulement en abdiquant les avantages des Etats-Unis et les facilités de la désertion. Malheureusement la chronique est parvenue jusqu'aux soldats et leur a appris qu'ils sont des agents responsables et non des instruments passifs entre les mains du pouvoir despotique. Je doute que les Irlandais voudraient se battre contre les colons, surtout quand ils sauraient qu'il est si facile de faire une visite à leurs amis ou cousins à Albany ou à Baltimore. Certes, il ne serait besoin que de commencer un canal ou un chemin de fer à cent milles des lignes, et l'on verrait des régimens entiers, de quelque nation qu'ils fussent, y compris "les piqueurs, &c.", s'empresser d'émigrer tambour battant, aimant mieux creuser la terre à raison d'un dollar par jour, que de porter un habit rouge avec douze sous par jour pour avoir le plaisir d'être à l'affût d'une balle de mousquet toutes les fois qu'ils s'éloigneraient à 30 verges des casernes.

Avec la passation d'un bill pour piller le trésor canadien commencent la séparation du Canada de la couronne britannique. Je ne parle pas ainsi avec assurance parce que je désire, mais à dessein parce que je suis ce qui en est. Une allégeance nominale pourrait continuer quelque temps, mais elle ne sera que nominale. Le peuple n'est pas prudent, qui ne l'entraîneront pas dans une rébellion prématurée ou partielle, simplement pour satisfaire à l'impatience de découvrir les citadins, mais des préparatifs sont déjà commencés qui le rendront invincible sitôt qu'il voudra dire: "Je suis prêt." Je ne fais pas allusion aux procédés d'assemblées publiques simultanées, mais à la voix sourde qui, de maison en maison, de voisin en voisin, circule doucement, silencieusement et irrésistiblement pour animer, ennobler et unir la détermination du peuple. La guerre est une partie de chances désespérées, qu'on doit toujours éviter quand on peut honnêtement, mais toutes les horreurs de la rapine et de l'effusion du sang disparaissent devant l'ignominie politique d'une lâche existence.

Le gouvernement britannique a pris une position qui ne concilie aucune dispute, qui ne conduit à aucun résultat, qu'il ne peut lui-même défendre que sur le plaidoyer d'une nécessité temporaire, plaidoyer d'une nécessité temporaire, plaidoyer qui une fois admis sanctionnerait tous les actes d'iniquité que l'homme ou le gouvernement ait jamais commis ou pourrait jamais commettre. Ce gouvernement a, avec une imbecillité inexplicable, déposé la question des griefs canadiens de toute matière relative et l'a réduite en tout à un simple point de conteste, point mesquin, unique, et sur lequel le monde entier ne peut que donner le tort à la Grande-Bretagne, et le droit aux Canadiens, quelles que puissent être les conséquences ultérieures.

Le don de la prévoyance est mal nommé. Pour connaître l'avenir il faut interroger le passé. Les scènes des anciennes colonies ont été répétées dans les nouvelles, le même catalogue d'accusations contre la couronne britannique est presque rempli. Le résultat doit être le même. La Grande-Bretagne n'a plus qu'un choix, c'est de céder tranquillement et paisiblement, tandis qu'elle le peut faire encore avec honneur, un pays qu'elle ne peut pas retenir,

qui repousse maintenant sa protection et qui ne pourra jamais fleurir tant qu'elle durera." Je suis votre très obéissant. L. M. N. On lit dans le Populaire de lundi que "les agitateurs" ont abattu la grange de Messire Paquet, curé de St. Eustache.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE Québec, 5e Juillet, 1837. Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CHEF de faire l'appointement suivant, savoir:—

VENTES PAR LE SHERIF. TOUTES les personnes qui peuvent avoir ou qui prétendent avoir quelques privilèges ou hypothèques, en vertu d'aucun titre, ou par tout autre moyen quelconque, dans ou sur les propriétés ci-dessous désignées, sont requises de signifier par écrit leurs oppositions, et de les filer au Bureau du Notaire, huit jours au moins avant le jour fixé pour la demande de la ratification, à défaut de quoi elles seront pour tout ours forcées du droit de la loi.

MARIÉS. Hier, par le Révérend Mess. P. Flavien Casseau, M. Drouin, à Demoiselle Julie Dumais, troisième fille de Jean Dumais, tous deux de cette ville.

DECÉDES. Ce matin, à Mortoulogé, Ste. Foy, après une longue maladie, Charles John, troisième fils de T. A. Stayer, Ecuyer, Dié. Maître Général de la Poste, à l'âge de 11 ans.

Ventes par Encan. PAR G. D. BALZARETTI. JEUDI prochain le 13 courant, à UNE heure précise, aux magasins de J. C. REIFFENSTEIN, laus réserve, CIENT cinquante douzaines livres de prières, reliés et dorés.

ECHAPPÉE HIER AU SOIR. UNE PETITE JUMENT (dibre) baie ou brune; quatre pieds blancs, la queue dernièrement coupée avec une tache blanche sur la tête. Celui qui aura bien à cette Jument aux étables de Mr. HOUGH, sera mieux récompensé. Elle a été vue dans St. Roch hier soir. Québec, 12 juillet 1837.

TELESCOPES & BAROMETRES. AVENDRE deux des meilleurs Telescopes à 30 pouces, avec trépied de cuivre, dans une caisse d'acajou. Quatre Baromètres élégants avec thermomètres, hygromètres et niveaux, dans des cadres, poli français et portatifs. 21 Juin 1837. G. D. BALZARETTI.

Charbon de Forgeron. AVENDRE à la FONDERIE de M. TEWDE, une grande quantité de Charbon pour les forgerons. Québec, 16 Juin 1837.

Le Canada peut-il résister au pouvoir gigantesque de la Grande-Bretagne? Oui, il le peut et victorieusement. Une main protectrice guide les révolutions de l'Amérique. Ses fils nés libres n'ont pas été mis au monde pour être les loies de l'Europe. Jetez un coup d'œil sur l'immensité de ce monde, et dites si la région infatigable de l'expérience universelle ne nous enseigne pas que l'Esprit de liberté a présidé aux conseils de tous les états, quelle que fut leur position, quelle que fut l'origine de leurs habitants, qui ont voulu être libres, et que le génie de l'Amérique a, dans toutes les instances, préservé ses enfants du mal, tandis qu'il a chassé de leurs territoires les ennemis de leur repos. D'abord que l'Américain élève les mains les chaînes tombent d'elles mêmes de ses bras.